

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 27 novembre 2023

Délibération N° 50

Objet : Budget Rectificatif 2023

Exposé des motifs :

Après avoir entendu :

- la présentation du budget rectificatif 2023,
- le rapport du Président de la Commission des Finances,

Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver les comptes du budget rectificatif 2022 tels qu'ils vous ont été présentés, avec un résultat net comptable déficitaire de 356 881,00 €.

Avis Commission des finances :

Avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023

Avis du Bureau :

Avis favorable du Bureau réuni le 8 novembre 2023

Délibération soumise au vote :

Quorum : 29
Exprimés : 38
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 38

Le Secrétaire,



Jean-François Esnée

Cachet



CCI ILLE-ET-VILAINE
Direction Générale
2, Avenue de la Préfecture
CS 64204
35042 RENNES CEDEX
Tél.: 02 99 33 66 66

Le Président,



Jean-Philippe Crocq